

219C1398  
FR0013181864-FS0758

12 août 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ALTRAN TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 août 2019, Norges Bank<sup>1</sup> (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 août 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTRAN TECHNOLOGIES et détenir 13 189 968 actions ALTRAN TECHNOLOGIES<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 5,13% du capital et 5,12% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES détenues à titre de collatéral.

---

<sup>1</sup> La Banque centrale de Norvège.

<sup>2</sup> Dont 5 550 875 actions détenues à titre de collatéral.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 257 021 105 actions représentant 257 827 144 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.